

Cet outil se base sur les comptabilités agricoles tenues par le SPW ARNE, Direction de l'Analyse Economique Agricole [DAEA] auprès d'un réseau d'environ 400 exploitations réparties sur l'ensemble du territoire wallon.

- **Un premier tri** de ces exploitations a été réalisé afin de garder uniquement celles qui sont spécialisées en bovins viandeux, sur une période de 5 ans. Cet échantillon représente environ 350 observations¹.

Les critères de sélection/exclusion utilisés pour extraire les exploitations spécialisées en bovins viandeux sont détaillés sous le point 1 « Sélection des exploitations » ci-dessous.

- **Dans un deuxième temps**, chaque exploitation a été rattachée à un profil en fonction de la composition de son cheptel et de ses ventes de bovins. Les trois profils possibles étant :

Eleveur/Naisseur – Eleveur/Engraisseur – Intermédiaire

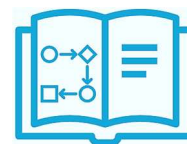
Les critères de définition utilisés pour répartir l'échantillon en trois profils distincts sont détaillés sous le point 2 « Définition du profil de l'exploitation » ci-dessous.

- **Finalement**, pour chaque profil, une distinction est en outre faite selon le mode de conduite du cheptel :

Biologique - Conventionnel

Pour conclure, cette méthodologie met en avant certains points de vigilance liés à l'outil qu'il est utile de connaître afin d'en assurer une utilisation éclairée et d'en tirer le meilleur parti.

¹ 1 observation = 1 exploitation et 1 année spécifiques



1. SELECTION DES EXPLOITATIONS

L'échantillon étudié est composé d'exploitations spécialisées en bovins viandeux. Ces exploitations répondent à l'ensemble des critères suivants :

Au niveau de l'exploitation

- ✓ Les exploitations en conversion, en reprise ou l'année suivant une reprise sont exclues,
- ✓ La spéculation bovine représente au moins 66% de la PBS² de l'exploitation,
- ✓ La production de viande représente au moins 66% de la PBS de l'exploitation,
- ✓ La surface allouée aux cultures commercables ne représente pas plus de 35% de la SAU³,

Au niveau de la composition des produits

- ✓ Les produits issus des bovins et des cultures fourragères représentent au moins 50% des produits totaux (hors aides),
- ✓ Les produits issus des cultures commercables (déduction faite des intra-consommations) ne peuvent pas dépasser 40% des produits totaux (hors aides),
- ✓ Les produits « divers »⁴ ne peuvent pas dépasser 5 % des produits issus du cheptel viandeux⁵,
- ✓ Les produits issus des granivores ne peuvent pas dépasser 5.000€,

Au niveau de la composition du cheptel

- ✓ Au moins 10 vaches allaitantes sont présentes au sein de l'exploitation,
- ✓ Pas plus de 5 vaches laitières pour 100 vaches allaitantes,
- ✓ Pas plus de 5 « autres herbivores »⁶ pour 100 bovins (viandeux, laitiers ou mixtes)

Finalement, les observations extrêmes sont étudiées au cas par cas (ex : vêlages, frais de vétérinaire, produits de la viande, densité d'UGB, ...) afin de déterminer si elles sont attribuables à un événement exceptionnel⁷. Le cas échéant, l'exploitation est exclue de l'échantillon pour cette année spécifique afin de ne pas biaiser les moyennes.

² **Production Brute Standard** : Valeur moyenne wallonne de la production unitaire (ha, tête de bétail, ...) de chaque spéculation d'une exploitation

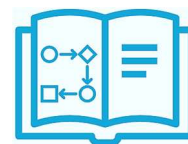
³ **Superficie Agricole Utilisée** : Superficie cadastrale de l'exploitation dont on déduit celle des bâtiments, cours, chemins et terres vaines.

⁴ Les produits divers sont composés des travaux pour tiers, de l'agritourisme, Ne sont PAS compris dans les produits divers : les produits des exercices précédents, les aides et subventions diverses, les 'autres produits' des animaux,

⁵ Il s'agit de la valeur prise par le troupeau sur une année. Celle-ci correspond à la valeur du troupeau en début d'année, à laquelle on ajoute les produits issus de la vente des bovins. En déduisant ensuite la valeur du troupeau en fin d'année et les achats de bovins, on obtient finalement la valeur prise par le cheptel en une année.

⁶ Equins et ovins

⁷ Etat de santé de l'exploitant, décision d'arrêt/réorientation de la spéculation, investissement immobilier important (ex : gîte), problème financier,



2. DEFINITION DU PROFIL DE L'EXPLOITATION

Afin de maintenir un nombre d'observations suffisant dans chaque échantillon, il a été décidé de limiter le nombre de profils à 3 :

- **les Eleveurs-Naisseurs**, représentant les exploitations ayant fait le choix de vendre la majorité de leurs veaux mâles avant l'âge de 1 an,
- **les Eleveurs-Engraisseurs**, représentant les exploitations ayant fait le choix de conserver la majorité de leurs veaux mâles pendant au moins 1 an,
- **les Intermédiaires**, représentant les exploitations n'appartenant à aucun des profils ci-dessus.

3. LIMITATIONS DE L'OUTIL

Cet outil d'aide à l'analyse de la rentabilité de l'activité de production viandeuse vise à fournir aux éleveurs un aperçu objectif de la performance économique de leur activité viandeuse, en comparant certains de leurs indicateurs avec ceux d'un groupe d'exploitations similaires. Cependant, comme tout outil d'analyse, il présente certaines limites qu'il convient de garder à l'esprit lors de son utilisation.

- **La construction des groupes de référence**

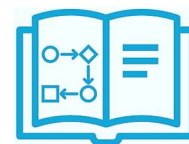
Les groupes de comparaison sont définis selon deux critères : le profil de l'exploitation (naiseur, engraisseur ou intermédiaire) et son mode de conduite (biologique ou conventionnel). Bien que cette classification soit pertinente, elle peut souffrir d'un manque d'homogénéité, en particulier pour le groupe des exploitations « intermédiaires » qui rassemble des profils très hétérogènes, affaiblissant ainsi leur pouvoir d'inférence statistique.

- **La comparabilité réelle entre l'exploitation et son groupe de référence**

Le découpage en six sous-groupes (3 profils x 2 modes de conduite) assure un minimum d'homogénéité et un niveau de significativité suffisant pour la généralisation des observations. Cependant, pour maintenir un échantillon significatif, il a fallu limiter les critères de segmentation. Par exemple, intégrer un critère lié à la race élevée aurait été pertinent, mais cela n'a pas été possible faute d'un nombre suffisant d'exploitations par sous-groupe. Ainsi, des écarts non explicables uniquement par la performance technique peuvent apparaître.

- **La fiabilité des données encodées**

L'outil repose entièrement sur les données introduites par l'utilisateur. Une saisie imprécise ou incomplète peut fortement nuire à la qualité des résultats. Une source d'erreurs potentielles concerne par exemple la répartition des charges communes entre différentes activités de la ferme (par exemple : les charges liées aux tracteurs ou aux engrais). Une attention particulière à la qualité de l'encodage est donc essentielle pour garantir la pertinence des analyses.



- **L'interprétation des résultats : attention aux raccourcis**

Comparer ses résultats individuels à ceux du groupe des exploitations les plus performantes peut être instructif, mais il ne faut pas tomber dans une lecture trop simpliste. Un indicateur isolé ne raconte jamais toute l'histoire. Dépenser plus en alimentation, par exemple, n'est pas nécessairement un signe de mauvaise gestion. Cela peut refléter un choix stratégique visant à améliorer la santé du troupeau, tendre vers des vêlages plus précoces, ou obtenir de meilleurs poids de vente. Les indicateurs sont souvent interconnectés : il faut donc les interpréter dans leur globalité.

Conclusion

Bien que cet outil offre une précieuse opportunité de comparaison et de mise en lumière des pistes d'amélioration de la rentabilité d'une exploitation, il est essentiel de prendre en compte ses limites. Son utilisation doit s'accompagner de prudence, de recul critique et, idéalement, d'un accompagnement technique permettant une lecture contextualisée des résultats.